BREF, VOUS ÊTES PEUT-ÊTRE CONCERNÉ.





BREF, L'OBJECTIF EST DE PRÉSERVER VOTRE SANTÉ.





Pour obtenir une RQTH* il faut retirer un dossier à la Maison Départementale des Personnes Handicapées, le compléter avec le médecin du travail et attendre patiemment plusieurs semaines le précieux sésame, c'est pourquoi, il ne faut pas hésiter à être accompagné par la Mission handicap.

BREF, DIFFÉRENTS ACTEURS VOUS AIDERONT TOUT AU LONG DE VOS DÉMARCHES.





La RQTH*, je peux choisir de la transmettre à la personne en charge du handicap dans mon entreprise mais je ne suis pas obligé d'avertir mon gestionnaire RH, mon manager ou mes collègues, je peux décider à qui j'en parle et à quel moment parce-que c'est confidentiel.

BREF, C'EST VOUS QUI DÉCIDEZ À QUI ET QUAND VOUS EN PARLEZ.





LES AFFICHES COMPLÈTEMENT BARRÉES

D'autres documents comme les accidents du travail ou de maladies professionnelles avec une incapacité permanente au moins égale à 10 %, l'attestation d'une pension d'invalidité, la Carte Mobilité Inclusion (CMI) portant la mention "invalidité", ou encore l'attestation d'allocation aux Adultes Handicapés (AAH) permettent d'être reconnu travailleur en situation de handicap.

BREF, LA RQTH* N'EST PAS TOUJOURS INDISPENSABLE.



